

Image not found or type unknown



Rtt d'ancienneté dans l'entreprise

Par **Bridgetange**, le **06/04/2009** à **09:08**

Bonjour,
Je suis passée cadre fin 2008 et aimerait savoir si je suis en droit de réclamer les 3 jours de RRT d'ancienneté cette année 2009 ?
Pour information : je suis dans l'entreprise depuis plus de 6 ans.
Merci de votre aide.
Cordialement.
Melle LAFORCE Brigitte